**Compte rendu du CME du 30 avril 2016**

Présents : Eliott BALLORE, Lou BERNARD, Mathéo BERNIER, Gaël BOUVIER, Lou GERARD, Louis JOLIVALT, Maëlys LAPENA, Mallory MOULIN, Tipania OWONA,

Jocelyne AUBERT, Anne-Marie BARDY, Christian GUILLAUMET, Françoise MICHAUD et Agnès VILLIEN.

Excusées : Maéva CHAZOT, Sidonie ESCOT-BLINDING, Clémence et Marion ROLIN

Absents : Victoria BALLESTER, Chloé DE OLIVEIRA et Elyne JOUBERT

Après la lecture du compte- rendu de la séance du 12 mars, il est donné des précisions sur quelques questions posées lors de cette séance.

* Un petit panneau rectangulaire « interdit aux motos » sera posé en plus sous l’existant au circuit à bosses.
* Une demande de romans jeunesses a été faite à la bibliothèque.

Panneau vers l’entrée du village : il y a en cours une étude sur la signalétique.

* La rue des lierres non répertoriée sur les GPS : plusieurs essais ont été tentés pour remédier à ce genre de problème, sans succès pour l’instant.

Le compte-rendu est approuvé par 6 voix pour et 9 abstentions

Boîtes à idées : rien

Tour de table :

Louis signale que les pneus de son vélo et d’un autre enfant ont été crevés au circuit à bosses pendant une courte absence des propriétaires.

Mathéo indique qu’à la forêt, le panneau indiquant les circuits est à terre, ainsi que le panneau recyclage à côté de l’abri bus de FéLY.

Les conseillers testent ensuite le chemin secret numéro 2 (mairie, rue des Fraisses, église, place du Vivarais, route des Termes, chemin de la Garenne, route de la Chomotte, route de la Garde, montée des mûres, chemin des Trappes, route des Chaumatons, mairie.

Distance : 3 km

Durée : 1 heure